

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION



OBJECTIF GENERAL

Le candidat de vra être capable d'appliquer les consignes de sécurité incendie et de mettre en œuvre le matériel d'extinction face à un début d'ncendie dans son entreprise ou établissement.

Le Public	Les prérequis	Contexte reglementaire	Durée	Groupe	Lieu
Personnel de l'entreprise	Aucun	Code du Travail	demi journée	10 candidats maximum	Intra ou Inter-entreprise

CONTENU

THEORIE

Connaître le cadre reglementaire lié à la sécurité incendie en entreprise ;
Sensibiliser le personnel sur les risques incendie ;
Comprendre le triangle du feu ;
Définir les classes de feu ;
Connaître les agents extincteurs ;
Savoir identifier les extincteurs, RIA ;
Savoir donner l'alarme ; (déclenchement de l'alarme incendie)
Savoir donner l'alerte (appel des sapeurs pompiers) ;
S'informer des consignes "incendie" et "évacuation" de l'entreprise ;

PRATIQUE

Utiliser les extincteurs et RIA sur le simulateur incendie écologique avec 8 points de feux (poubelle, écran, armoire électrique, literie, étagères, friteuse...)
Visite de l'établissement. (repérage des moyens existants)

MODALITES PEDAGOGIQUES

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur...

MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation Power Point (personnaliser selon la demande)
Simulateur incendie sur remorque (8 point de feux écologiques)
Batterie d'extincteurs de formation (eau pulvérisée, CO²)
Le candidat utilisera en totalité son extincteur !
Distribution d'un aide mémoire à chaque participant

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation se fera à partir de cas concret simulés et des questionnements.

ACCESSIBILITE

Soucieux de l'accessibilité de nos formations au grand nombre, nous sommes vigilants à tenir compte des besoins spécifiques liés à une situation de handicap, un problème de santé ou une difficulté d'apprentissage.

Nous vous invitons à signaler toute situation particulière dès la prise en compte de votre demande.

DELAI D'ACCES

La formation sera planifiée après validation du devis selon vos disponibilités et celle du formateur.

(15 jours minimum entre la demande et le début de l'action de formation)

FORMATEUR

Jérôme MENARD formateur SST depuis 2005 également sapeur pompier volontaire en activité depuis plus de 35 ans.

COÛT DE LA FORMATION

Selon devis/conditions

Mise à jour 01/2024

